

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 14 avril 2017</b>	<b>N° 2017-242</b>

Convocation du 7 avril 2017

Aujourd'hui vendredi 14 avril 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Arnaud DELLU  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX  
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Louis DAVID  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h20  
M. Franck RAYNAL à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h10  
Mme Brigitte TERRAZA à M. BOURROUILH-PAREGE jusqu'à 10h15  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h20  
Mme Josiane ZAMBON à Mme Andréa KISS à partir de 12h20  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h55  
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00  
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 11h10  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h10  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 10h40  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Yohan DAVID jusqu'à 11h45  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h30  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 11h55  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL jusqu'à 10h00  
Mme Marie RECALDE à M. Jacques GUICHOUX à partir de 11h10  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h50  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20  
M. Thierry TRIJOLET à M. Michel VERNEJOUL à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 14 avril 2017</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale des Territoires  <b>Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux</b>	<b>N° 2017-242</b>

---

**Bordeaux - Projets de voirie sur différents chantiers - Rénovation générale - Confirmation de décision de faire - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2015/0332 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2015-2017.

Depuis l'avancement des projets permet de proposer la validations des jalons, confirmation de décision de faire concernant les projets suivants (cf. fiches jointes).

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N°FICHE ACTION
Bordeaux – Aménagement du cours de l'Yser	Confirmation de décision de faire	1 900 000 €	Budget principal Chapitre 23 Fonction 8220 2315	C03630053
Bordeaux – aménagement de la rue Lucien Faure	Confirmation de décision de faire	7 000 000 €	Budget principal 23-23151-844- HBA01	C03630213
Bordeaux – Aménagement de la rue Kléber – phase 3	Confirmation de décision de faire	1 700 000 €	Budget principal Chapitre 23 Fonction 8220 2315	C03630070
Bordeaux – Aménagement de la place Pierre Cétoisl	Confirmation de décision de faire	696 000 €	100 % promoteurs	C03630047

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

**VU** les états et les fiches projet mis à la disposition des élus métropolitains,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE ces projets font l'objet d'avancement programmé des études,**

**DECIDE**

**Article unique :** d'approuver l'ajustement de ces projets avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 avril 2017

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 MAI 2017</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>2 MAI 2017</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick PUJOL</p>
---	---



## COMMUNE DE BORDEAUX

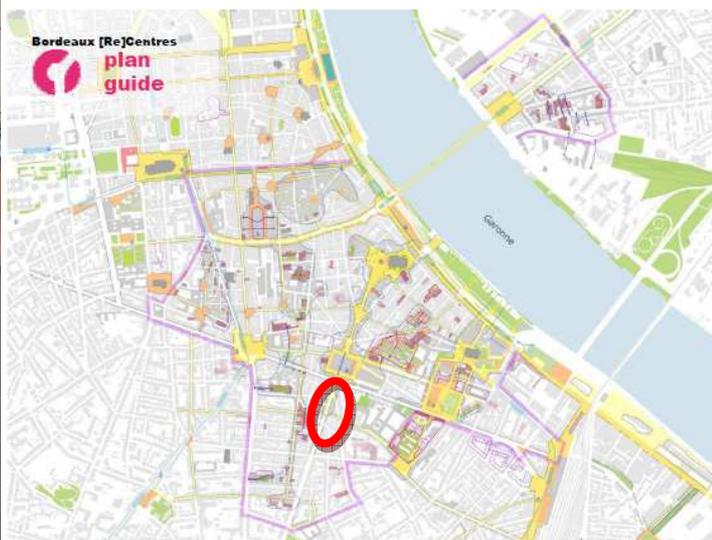
Fiches Action CODEV : C030630053

### Le cours de l'Yser entre le cours de la Marne et la rue Lafontaine Rénovation générale

Confirmation de décision de faire

#### LOCALISATION DU PROJET :

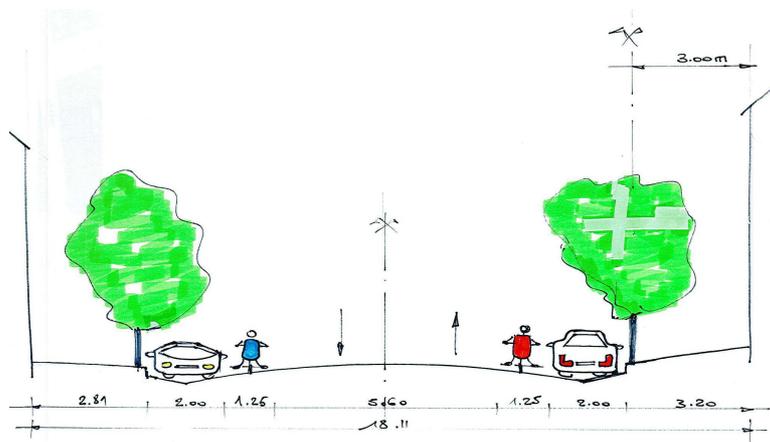
Le cours de l'Yser est situé entre le cours de la Marne et la place Nansouty. Il se situe dans le quartier Bordeaux Sud.



## ELEMENTS DE PROGRAMME :

La profonde perspective du cours de l'Yser (1,1 km) s'appuie en arrière plan sur la flèche de Saint Michel, et au premier plan sur la grande halle métallique du marché des Capucins

Le tronçon de la place Nansouty à la rue Lafontaine a été rénové il y a quelques années et présente les caractéristiques géométriques du croquis ci dessous en intégrant le végétal sur trottoir et bandes cyclables sur chaussée.

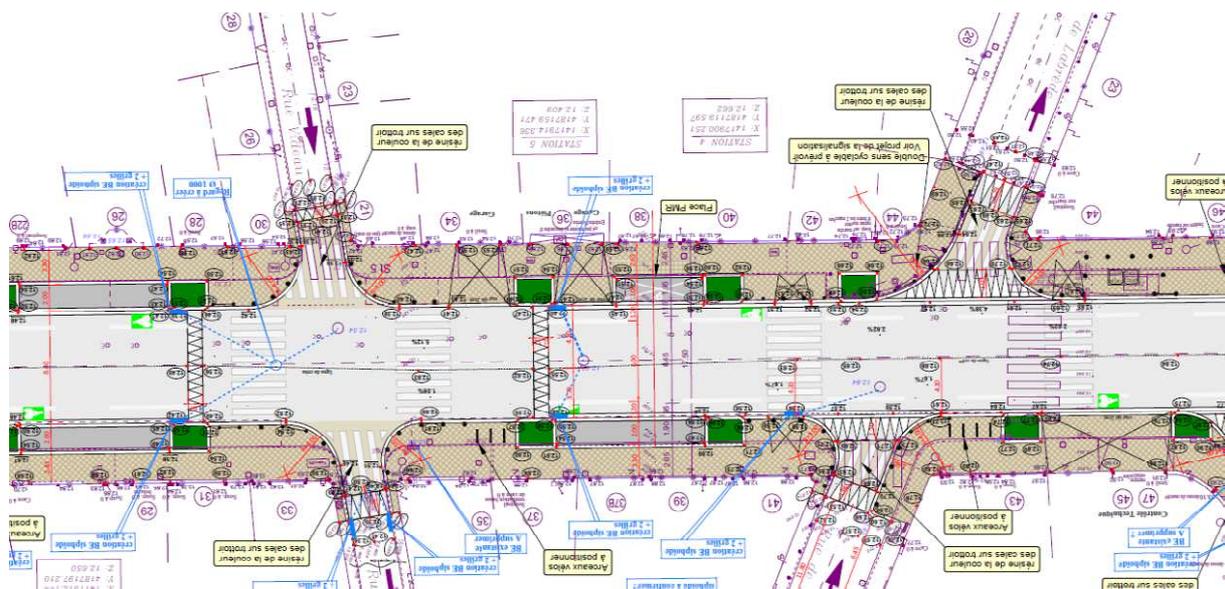
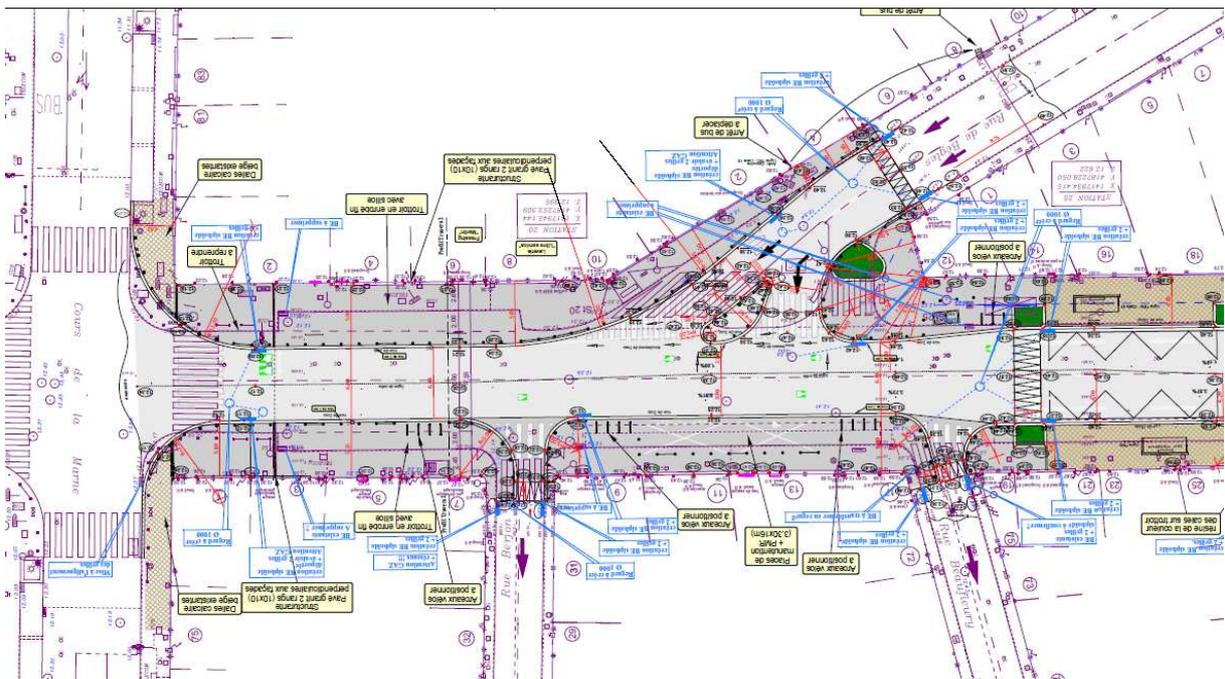


### Les objectifs hiérarchisés par les élus

1. Favoriser la vie urbaine et commerciale des RDC actifs, notamment par des trottoirs généreux
2. Prioriser le confort des piétons ; maintenir le confort des cycles ; diminuer la présence de la voiture (chaussée et stationnements)
3. Maintenir le double sens de circulation imposé notamment pour le fonctionnement des bus
4. Assurer une présence du végétal en complétant la trame des grands alignements bordelais, mais en évitant les systèmes de gestion complexes
5. Souligner le tracé historique par une composition affirmée (symétrie, perspective)

Suite aux études préliminaires réalisées au codev précédent, il a été décidé de poursuivre les études et de réaliser les travaux dans le cadre du codev 2015-2017 (fiche Codev. C030630071).

Le coût de cette opération est estimé à 1 900 000 € TTC au total financée à 80% sur les crédits Voirie et à 20% sur le FIC.



<b>Montant du projet</b>	<b>1 900 000 euros</b>
<b>Chef de Projet</b>	<b>Julie Samblat</b>
<b>Chargé de projet</b>	<b>Alain BONVAL</b>

**IMPUTATION BUDGETAIRE :**

80% sur les crédits Voirie pour 1 520 000 € TTC  
 20% sur le FIC pour 380 000 € TTC



## COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CODEV n°39 : C030630213

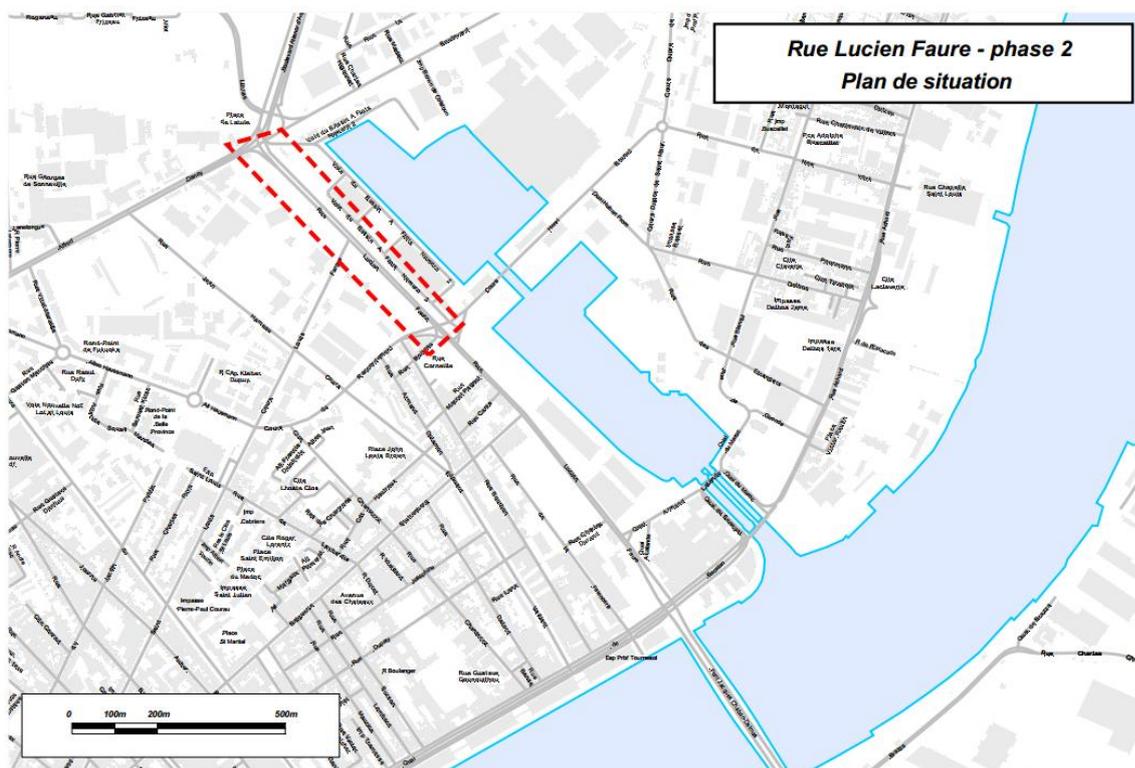
### Rue Lucien Faure entre le Cours du Raccordement et la place Latule Rénovation générale deuxième phase

Confirmation de décision de faire

#### LOCALISATION DU PROJET :

La rue Lucien Faure se situe dans le quartier 1 sur le territoire de la commune de Bordeaux, dans le quartier des bassins à flot.

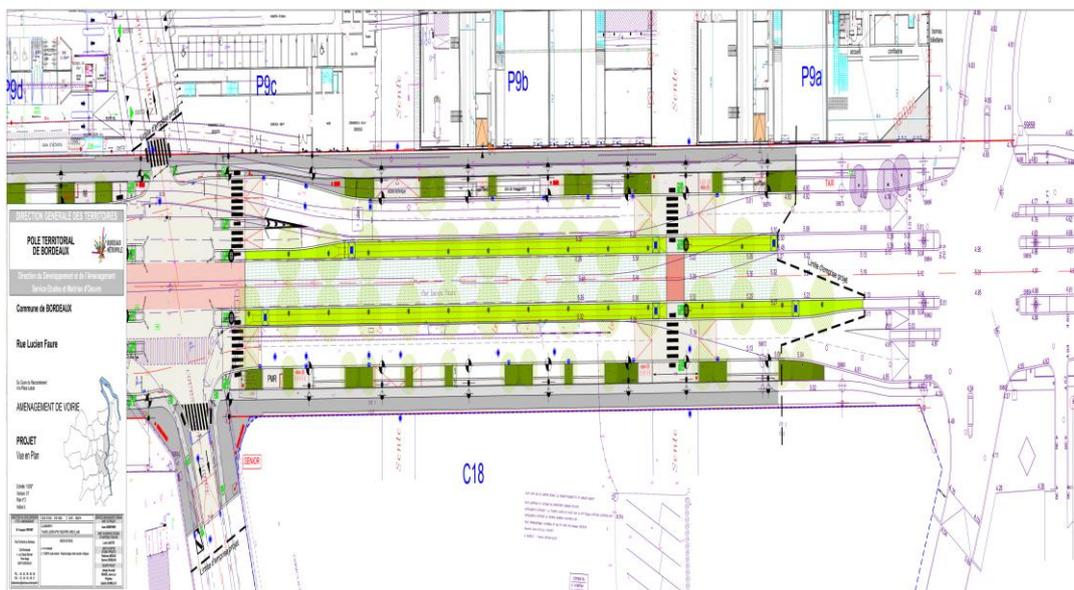
La partie restant à aménager est comprise entre le Cours du Raccordement et la place de Latule.



## DESCRIPTIF DU PROJET

La deuxième phase de travaux s'inscrit dans la continuité de la phase 1. Elle comprend :

- l'élargissement de l'emprise de voirie à 40 mètres
- la réalisation de deux voies de circulation de chaque côté
- la création de stationnement longitudinal
- la plantation d'arbres d'alignements et la création de noues et de fosses d'arbres végétalisées.
- la réalisation de trottoirs larges et de pistes cyclables
- l'implantation de mobiliers de protection, de confort et d'éclairage



**Montant du projet**

**7 000 000 euros TTC**

**Chef de Projet**

**Anne Durepaire**

**Chargé de projet**

**Alain Bonval**

**IMPUTATION BUDGETAIRE : 23-23151-844-HBA01 pour 7 000 000 € TTC**



## COMMUNE DE BORDEAUX

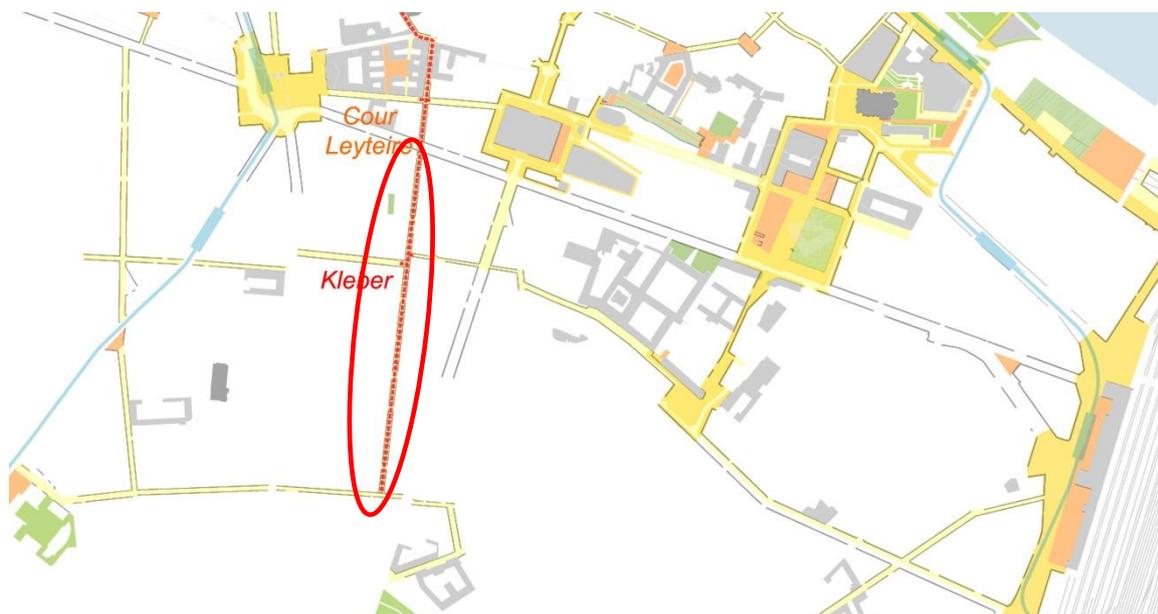
Fiches Action CO DEV : C030630070

### Rue Kléber – phase 3 Rénovation générale en rue-jardin

Confirmation de décision de faire

#### LOCALISATION DU PROJET :

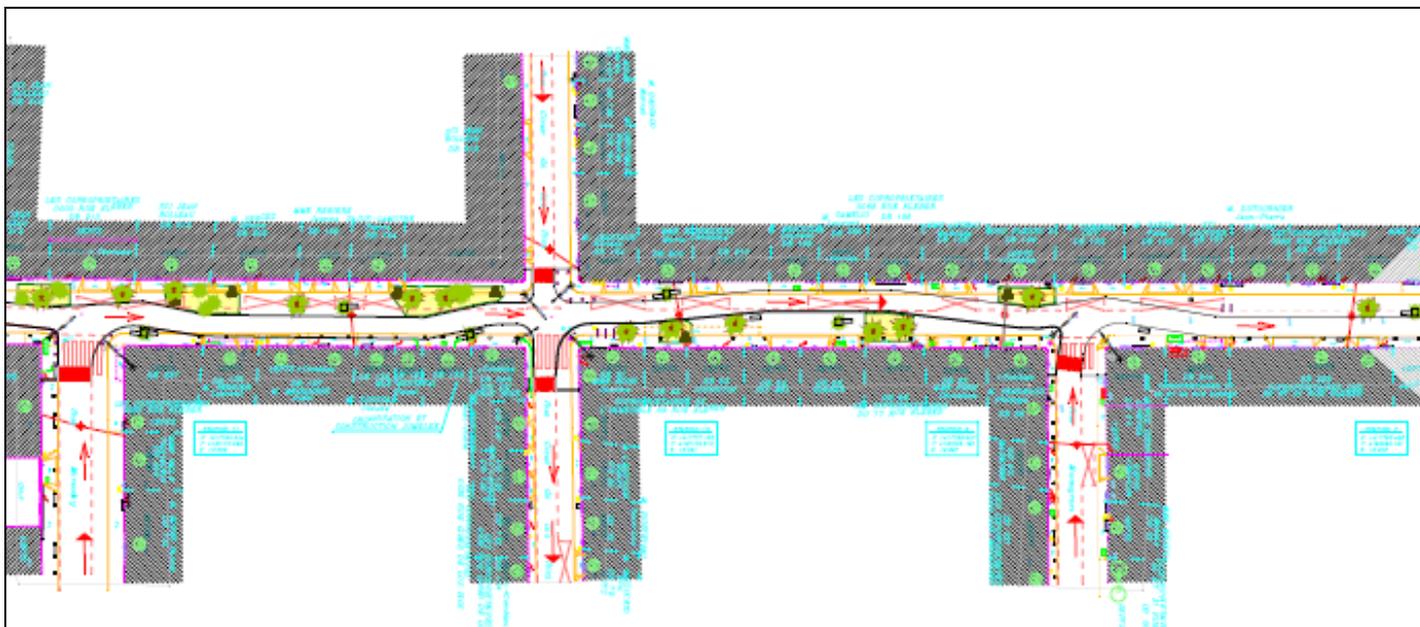
La rue Kléber se situe dans le quartier 6, Quartier Sud de Bordeaux, dans le triangle dessiné par les cours de la Marne, de l'Yser et de la Somme. Il constitue l'un des axes structurants du PNRQAD. La phase 3 s'inscrit entre les rues Mazagran et le Cours de la Marne, soit 300 m de long, pour un projet d'ensemble de 550 ml. Elle fait suite au tronçon 2 (Lajarte-Lafontaine) réalisé en 2016.



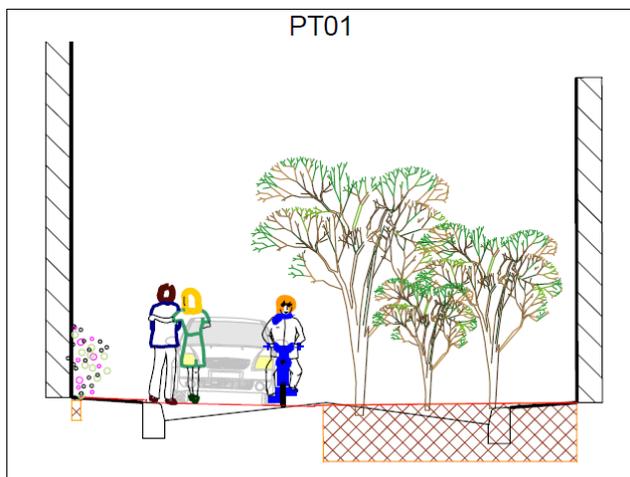
## TRONCON A RENOVER :



Rue Kléber : entre cours de la Marne et rue Videau



Rue Kléber : entre rue Videau et rue Mazagran



## ELEMENTS DE PROJET :

La transformation de la rue en rue-jardin est l'une des principales opérations du projet urbain Bordeaux Re-Centres, financé par l'ANRU dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

Il s'agit de rénover l'ensemble de la rue (550 m) en y préservant le plus d'espace possible pour des fosses en pleine terre et des plantations sous gestion des riverains, pour créer une réelle ambiance de jardin. La rue est traitée en zone de rencontre, en pavés sciés de façade à façade. Les sens de circulation ont été revus pour limiter au maximum le trafic et un tronçon est totalement fermé à la circulation, entre les rues Lafontaine et Brémontier.

Les travaux sont programmés en 3 phases :

- tronçon test Lafontaine-Mazagran : livré en mars 2014
- tronçon Lafontaine-Lajarte : livré en septembre 2016
- tronçon Marne-Mazagran : démarrage en mai 2017 pour 14 mois de travaux (inscrit dans la convention ANRU 2011-2018).

Le tronçon test réalisé a permis d'adapter le projet à la vue de ce premier retour d'expérience et la 2<sup>e</sup> phase a ainsi intégré des modifications qui seront poursuivies sur la phase 3.

Le financement est assuré sur les crédits Politique de la Ville à 80% et FIC à 20%.

La présente CDF concerne le tronçon 3 Marne-Mazagran.

Montant du projet (part cub)	1 700 000 euros TTC
Chef de Projet	Justine MOREL
Chargé de projet	Daniel CASTANET

### IMPUTATION BUDGETAIRE :

80 % crédits Politique de la ville soit 1 360 000 € TTC  
et 20% FIC soit 340 000 € TTC



## COMMUNE DE BORDEAUX

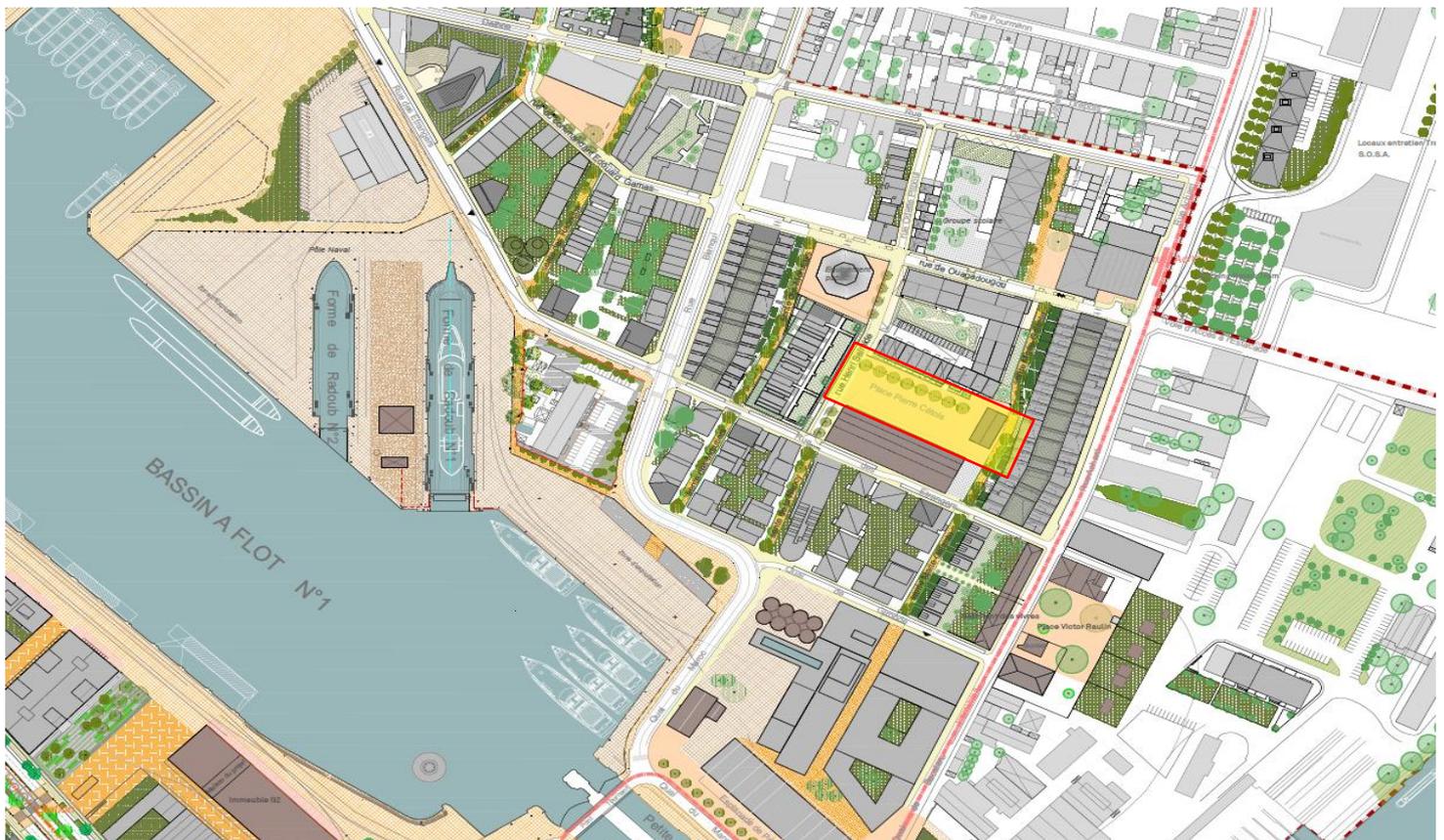
Fiches Action CO DEV : C030630047

### Espace public de cœur d'îlot B1 – Place Pierre Cétois

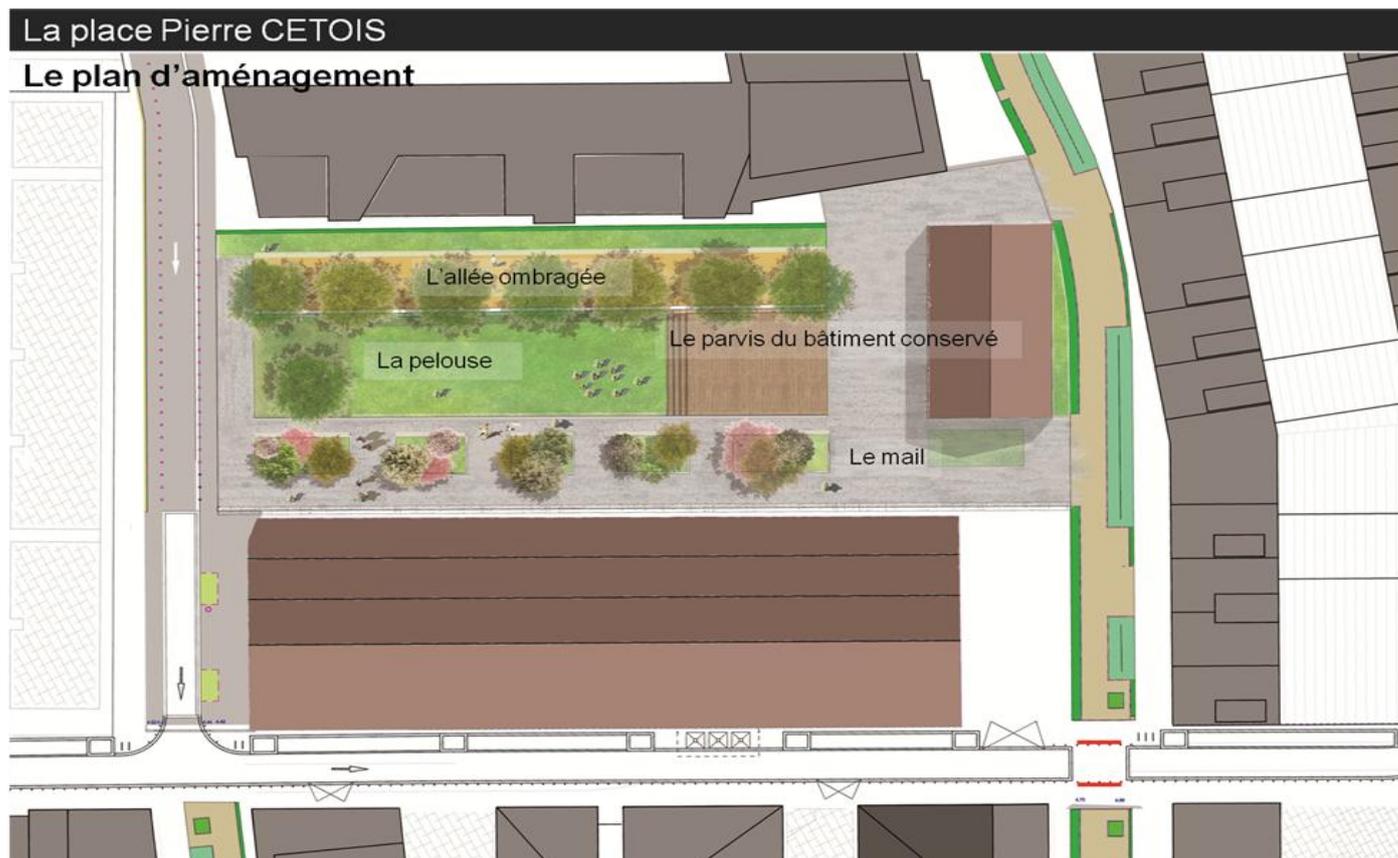
Confirmation de décision de faire

#### LOCALISATION DU PROJET :

La place Pierre Cétois se situe dans le 1<sup>er</sup> canton de Bordeaux, dans le périmètre du PAE des Bassins à flot, au cœur de l'îlot B1 entre la rue Henri Salmide et le sente Marie-Galante :



## PLAN DU PROJET :



## ELEMENTS DE PROGRAMME :

Le présent projet prend place dans le cadre du PAE des Bassins à flot. L'aménagement de cet espace public, situé au cœur de l'îlot B1, amène un îlot de verdure au milieu des bâtiments. Les habitants du quartier ainsi que les promeneurs des Bassins à flot pourront ainsi bénéficier d'un endroit de pause et de détente à l'ombre des arbres. Cet aménagement permettra plusieurs types d'activités de part sa répartition et le mobilier installé (assises, corbeilles, cendriers, fontaine d'eau potable) :

- Une grande pelouse pour la détente, le pique-nique ou les jeux.
- Un platelage (estrade à niveau) pour de petits spectacles, concerts ou animations.
- Un mail planté pour circuler, s'asseoir ou éventuellement faire des expositions.
- Une allée ombragée.

Le financement est assuré à 100% par les participations versées par les promoteurs pour un montant total de 580 000 € HT.

Montant du projet	696 000 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Arnaud Bergeres

### IMPUTATION BUDGETAIRE :

opération 05 P006 O015 nature analytique 2315 pour 696 000 € TTC